



Élections présidentielle et législatives de 2017 : moins de quatre inscrits sur dix ont voté à tous les tours de scrutin

Lors des élections présidentielle et législatives du printemps 2017, près de 40 % des inscrits sur les listes électorales d'Occitanie ont voté à chacun des tours de scrutin. Près d'un inscrit sur deux a participé à au moins un tour de scrutin mais en s'abstenant également au moins une fois. En Occitanie, comme dans le reste de la France métropolitaine, les plus jeunes et les plus défavorisés sont parmi ceux qui s'abstiennent le plus. Par rapport aux mêmes scrutins de 2012, l'abstention à tous les tours de scrutin a augmenté.

Rémi Lardellier, Insee

Pour les élections de 2017, 38 % des inscrits sur les listes électorales d'Occitanie se sont rendus aux urnes à chacun des tours de scrutin. La région se hisse ainsi au deuxième rang de France métropolitaine, juste après sa voisine la Nouvelle-Aquitaine (39 %). Néanmoins, ce taux de participation doit être nuancé par le taux d'inscription : seulement 90 % des citoyens sont inscrits sur les listes électorales en Occitanie (6^e rang), contre 93 % en Bretagne (1^{er} rang) et 91 % en Nouvelle-Aquitaine (5^e rang).

En 2017, pour la première fois, le vote systématique n'est plus majoritaire

Après une relative amélioration lors des deux dernières grandes années électorales de 2007 et 2012, l'abstention systématique (*définitions*) atteint un nouveau record en 2017, dépassant le taux de 2002, avec 13 % des inscrits qui n'ont voté à aucun des quatre tours de scrutin (*figure 1*). Parallèlement, la participation systématique chute à 38 %, alors qu'elle dépassait les 50 % depuis 2002.

Le vote intermittent (*définitions*) devient plus fréquent dans la région : près d'un électeur sur deux a voté au moins une fois en 2017 sans pour autant se rendre à tous les tours de scrutin.

En 2012, la participation intermittente ne représentait que 39 % des comportements électoraux. Lorsqu'il y a vote intermittent, l'élection présidentielle est clairement privilégiée par rapport aux élections législatives. Ainsi, plus des trois quarts des électeurs intermittents ont voté aux deux tours du scrutin présidentiel ; pour les scrutins législatifs, la participation aux deux tours est de l'ordre de 5 % quand il y a vote intermittent.

1 Le vote systématique en forte baisse pour la première fois depuis 15 ans

Participation aux élections présidentielle et législatives en Occitanie, de 2002 à 2017 (en %)

	2002	2007	2012	2017
Abstention systématique	11,1	8,0	9,6	12,7
Vote intermittent, dont :	37,1	39,1	38,6	48,9
<i>au moins aux deux tours de la présidentielle</i>	57,8	78,8	75,0	75,2
<i>au moins aux deux tours des législatives</i>	16,3	5,2	6,8	4,9
Vote systématique	51,8	52,8	51,8	38,4

Lecture : en 2017, près de 49 % des inscrits sur les listes électorales d'Occitanie ont voté au moins une fois mais sans voter à tous les tours de scrutin ; 75 % d'entre eux ont voté aux deux tours de la présidentielle.

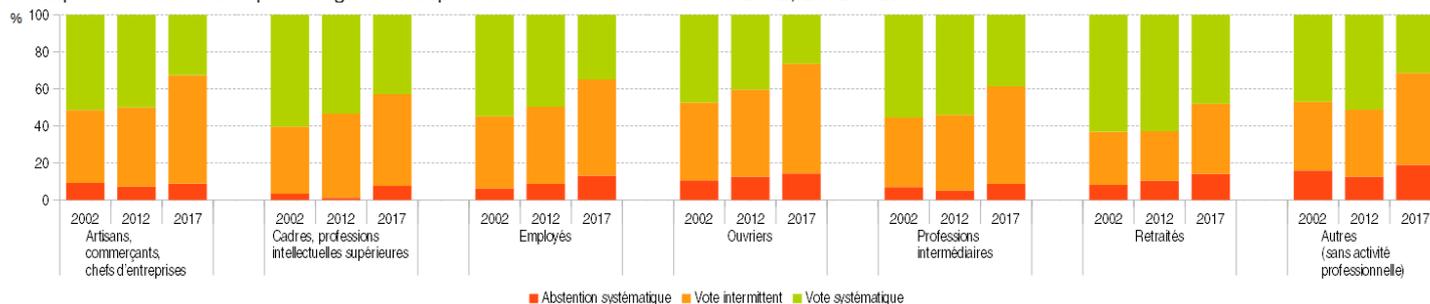
Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002 à 2017

L'abstention gagne du terrain pour toutes les catégories socioprofessionnelles

Quelle que soit la catégorie sociale, le vote devient de moins en moins systématique depuis 2002 (*figure 2*). En 2017, comme auparavant, les ouvriers sont ceux qui votent le moins souvent systématiquement. En 2017, seuls 27 % d'entre eux ont voté à l'ensemble des tours de scrutin, contre 47 % quinze ans auparavant. Pour la plupart des catégories socioprofessionnelles, la fin de l'assiduité électorale se traduit par une hausse du vote intermittent. Ainsi, les artisans inscrits sur les listes électorales n'étaient que 39 % à voter occasionnellement en 2002, mais sont désormais 59 % en 2017. Pour les cadres, l'évolution des comportements est différente : la baisse du vote systématique se traduit, en 2017, par une augmentation de l'abstention systématique. En 2012, un peu plus de 1 % des cadres s'étaient abstenus à chacun des tours, cinq ans plus tard ils sont 8 %. Ce taux d'abstention systématique reste néanmoins parmi les plus faibles.

2 L'abstention reste faible chez les cadres

Participation et abstention par catégorie socioprofessionnelle en Occitanie en 2002, 2012 et 2017



Avertissement : l'information sur les catégories socioprofessionnelles n'est pas exploitable dans l'enquête 2007.

Lecture : en 2002, plus de 50 % des artisans sont allés voter à l'ensemble des scrutins (présidentiel et législatifs) ; en 2017, ils ne sont qu'environ 30 %.

Champ : en raison d'un échantillon trop restreint pour l'Occitanie, les données relatives aux agriculteurs exploitants ne sont pas diffusées.

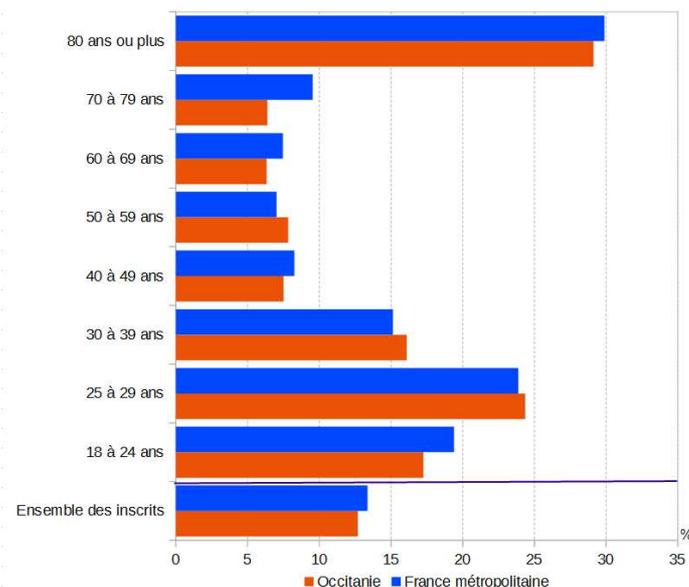
Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002, 2012, 2017

Les jeunes sont moins assidus

Au-delà des inscrits les plus âgés qui ne se sont pas rendus aux urnes dans trois cas sur dix, l'abstention systématique est avant tout le fait des jeunes : 24 % des inscrits de 25 à 29 ans n'ont pas voté en Occitanie en 2017, 17 % des 18-24 ans et 16 % des 30 à 39 ans (figure 3). Globalement, l'abstention systématique est un peu plus faible en Occitanie qu'en France métropolitaine. En particulier, chez les jeunes de 18 à 24 ans, le taux d'abstention systématique est plus faible de 1,2 point dans la région.

3 Moins d'abstention systématique entre 40 et 79 ans

Taux d'abstention systématique en Occitanie et en France métropolitaine, selon l'âge en 2017 (en %)



Lecture : en 2017, 29 % des inscrits sur les listes électorales d'Occitanie de 80 ans ou plus se sont abstenus systématiquement à chaque tour des élections présidentielle et législatives ; à l'échelle de la France métropolitaine, ils sont près de 30 %.

Source : Insee, enquête sur la participation électorale de 2017

Une participation plus importante parmi les électeurs les plus aisés

En Occitanie comme à l'échelle métropolitaine, la participation électorale augmente avec le niveau de revenu : parmi les 25 % des inscrits aux revenus les plus faibles, 31 % ont voté systématiquement en 2017, contre 49 % pour les 25 % les plus aisés. De façon symétrique, l'abstention systématique décroît fortement de 20 % pour les plus défavorisés à 6 % pour les plus aisés. Le vote intermittent, quant à lui, reste quasi-identique quel que soit le niveau de revenu. ■

Source

L'enquête sur la participation électorale de 2017 porte sur les scrutins présidentiel et législatifs. Elle repose sur un échantillon de 45 000 Français résidant en France en 2015 (hors Mayotte), majeurs le 23 avril 2017 (jour du 1^{er} tour de l'élection présidentielle) et inscrits sur les listes électorales. On dispose des caractéristiques sociodémographiques de cette population via le recensement de la population 2015 et de leur niveau de vie via les données fiscales. L'échantillon pour la France a été constitué de telle sorte qu'il soit représentatif au niveau de chacune des régions métropolitaines.

Le champ retenu diffère de celui utilisé par le ministère de l'Intérieur lors de la diffusion des résultats de participation à chaque tour de scrutin. En effet, le ministère retient l'ensemble des inscrits dans une région de France même si ceux-ci résident à l'étranger, tandis que l'étude prend en compte les Français inscrits résidant en France.

Définitions

L'abstention systématique désigne le comportement d'un électeur qui n'a participé à aucun des tours de scrutins organisés dans l'année (trois ou quatre suivant les circonscriptions).

À l'opposé **la participation systématique** désigne le comportement électoral d'une personne ayant voté à tous les scrutins.

Les électeurs intermittents sont ceux qui ont voté au moins une fois mais se sont abstenus à au moins un tour de l'un ou de l'autre scrutin.

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline Jamet

Rédactrice en chef :
Michèle Even

ISSN : 2493-4704
© Insee 2017

Pour en savoir plus :

- « Participation aux élections présidentielle et législatives de 2017 : neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin », *Insee Première* n° 1670, octobre 2017
- « Participation électorale : depuis 2002, de plus en plus d'électeurs ne votent qu'aux deux tours de la présidentielle », *Insee Première* n° 1671, octobre 2017
- « Élections de 2017 : 6,5 % des citoyens ont fait une démarche volontaire pour s'inscrire », *Insee Focus* n° 80, mars 2017

